

Ces chercheurs qui travaillent sur Parcoursup

Paris - Publié le vendredi 28 juin 2019 à 16 h 29 - Actualité n° 150794

Qu'est-ce qui détermine les choix d'orientation des étudiants ? Comment se distribuent les vœux des élèves sur Parcoursup et quelles en sont les conséquences ? Comment réguler les inscriptions dans l'enseignement supérieur ? Telles sont quelques-unes des questions que se posent sociologues, enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation et économistes qui ont fait de Parcoursup leur objet d'études.

[Agnès Van Zanten](#), Clément Pin, Paul Lehner, Anne-Claudine Oller, Leïla Frouillou, Marie-Paule Couto, Annabelle Allouch... Voici une liste des universitaires, chercheurs ou enseignants-chercheurs, qui travaillent sur la plateforme d'admission vers l'enseignement supérieur et leurs travaux en cours.

Agnès Van Zanten coordonne plusieurs travaux

Sociologue, professeure des universités et directrice de recherche au CNRS, Agnès Van Zanten, spécialiste des questions d'éducation, coordonne actuellement plusieurs travaux de recherche sur l'orientation. L'un d'eux s'intéresse à la mise en place de Parcoursup et à « la manière dont s'en saisissent localement les universitaires et les étudiants », explique Leïla Frouillou, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris Nanterre, qui participe à cette étude.

Clément Pin, sociologue et politiste, postdoctorant à Sciences Po, prend également part à ces travaux, ainsi que Paul Lehner, maître de conférences contractuel en sciences de l'éducation à l'Université Cergy-Pontoise.



Agnès Van Zanten - © Seb Lascoux

« Nous sommes en train d'étudier les réformes de l'orientation depuis le début des années 2000. Ce grand chantier coordonné par Agnès Van Zanten se préoccupe des déterminants des choix d'orientation des élèves et de la construction des politiques publiques d'orientation », indique Paul Lehner.

Anne-Claudine Oller, maîtresse de conférences à l'Upec, contribue également à cette étude.

Leïla Frouillou : une étude sur les effets de Parcoursup



Leïla Frouillou - © D.R.

En parallèle, Leïla Frouillou, dont les recherches portent plus spécifiquement sur « la dimension spatiale des inégalités scolaires », mène une seconde étude sur Parcoursup avec Fanny Bugeja-Bloch, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris Nanterre et Marie-Paule Couto, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.

Leurs travaux portent sur les effets de Parcoursup, notamment en termes de « stratification scolaire des formations et des inégalités ».

« Nous examinons, en ce moment, les conséquences de la réforme sur la distribution des vœux des élèves (et sur leur admission) dans l'espace hiérarchisé de l'enseignement supérieur, en particulier en région parisienne où la concurrence entre formations est sévère », précise Marie-Paule Couto.

Annabelle Allouch et Vincent Lehlé

- Annabelle Allouch est maîtresse de conférences de sociologie à l'Université de Picardie Jules Verne. Ses recherches portent sur la sociologie des concours, la sélection et la hiérarchie scolaire. Son dernier ouvrage s'intitule « *La société du concours, l'empire des classements scolaires* » (Le Seuil - 2017).
- Professeur d'économie à l'Université de Rouen, Vincent Lehlé est spécialiste des modèles d'appariement - comment les paires se forment - et s'intéresse dans ce cadre à Parcoursup. Il étudie les propriétés de l'algorithme pour savoir comment il affecte les lycéens. « *Parcoursup est particulier dans le monde des algorithmes d'appariement, en raison de la non-hiérarchisation des vœux. Une caractéristique qui entraîne la lenteur de la procédure.* » Outre ses travaux de recherche, Vincent Lehlé publie plusieurs articles de vulgarisation sur ce thème.

Julien Grenet : un projet ANR à partir des données de la plateforme

Membre du comité éthique et scientifique de Parcoursup, Julien Grenet est économiste, professeur associé à la Paris School of Economics et chargé de recherche au CNRS. Il travaille à partir des données APB/Parcoursup dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'ANR. Trois questions sont posées :



Julien Grenet - © D.R.

- « Comment la procédure d'inscription dans l'enseignement supérieur influence-t-elle la répartition des étudiants entre filières sélectives et non sélectives ? »
- « Le fait d'informer les candidats sur leurs chances de succès dans les différentes filières du supérieur améliore-t-il la qualité de leur orientation ? »
- « Quels sont les effets des dispositifs de discrimination positive mis en œuvre dans APB sur la réussite des bénéficiaires et non bénéficiaires ? »

Enrichissez cette liste

Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous êtes enseignant-chercheur ou chercheur et que vous travaillez sur Parcoursup, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la rédaction de News Tank : education@newstank.com (<mailto:education@newstank.com>)

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »